

BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 01 juillet 1999.

« Coupé ondé : Au 1 d'azur à l'escarboucle de huit rais d'or ; au 2 parti-gironné de six pièces d'or et de sinople à deux anilles de l'un à l'autre, mises en fasce.»

TOPONYMIE :

Le nom vient du latin "Merallum" qui prend le sens d'écluse, la rigole de dérivation qui conduit l'eau à un moulin. Le territoire de Méral comprenait deux moulins.

MÉRAL

EXPLICATIONS :

L'azur et l'escarboucle à six rais reprennent le blason du seigneur du Buat qui possédait Méral. La reprise intégrale du blason d'un seigneur étant interdite pour les communes, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

L'ondé représente l'Oudon qui sert de limite au village.

Le gironné symbolise les deux moulins à vent de Méral en représentant les pales, l'image complète d'un moulin étant d'une manière générale peu employée et lourde dans un dessin.

L'avantage du gironné est de permettre d'apporter une explication supplémentaire avec la couleur verte ou sinople qui vient indiquer la présence de nombreux pâturages ; l'or, quand à lui, image les cultures.

Les anilles qui sont les fers mis dans les moulins pour retenir les meules représentent clairement à la fois les moulins à vent, mais aussi les deux moulins sur l'Oudon. C'est la raison de leurs couleurs alternées avec le gironné qui suggère une double signification de leur présence.

Les ornements sont deux chevaux affrontés d'argent pour rappeler l'activité équestre de la commune avec ses courses. Ils sont posés sur un mont de sable pour indiquer que le village porte le surnom de "Ville noire" en raison d'un ancien incendie qui l'avait presque entièrement détruit.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur l'escarboucle et les anilles.

Le coupé et le gironné n'ont pas d'ombre parce qu'il s'agit de la juxtaposition de pièces de tissus aux couleurs alternées ; il n'y a pas d'épaisseur

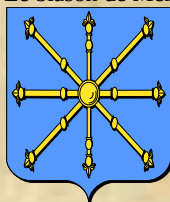
Le gironné c'est la division du champ en triangles, qui portaient autrefois le nom de giron. Le gironné de base est la réunion de l'écartelé et de l'écartelé en sautoir, ce qui donne huit girons. S'il n'y en a que six, ou bien dix, douze, quatorze ou seize, il faut l'indiquer.

L'escarboucle est un bijou qui part d'un diamant rond, cerclé, d'où partent des bâtons pommetés terminés en fleurdelys, que l'on nomme rais ; on doit préciser le nombre de rais pour l'escarboucle.

Le terme de l'un à l'autre signifie que les couleurs du champ et des meubles qui le recouvre s'alternent exactement suivant les coupures des divisions dudit champ.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Méral a été réalisé en reprenant les armes de la famille du Buat qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Méral n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.